

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 9 juin 2010, à 13 heures, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. Richard Côté, vice-président  
M. Simon Brouard  
M<sup>me</sup> Geneviève Hamelin  
M. Sylvain Légaré  
M<sup>me</sup> Michelle Morin-Doyle  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Savard

Assistent  
également: M. Alain Marcoux, directeur général  
M. Gilles Noël, directeur général adjoint  
M. Guy Renaud, directeur général adjoint  
M. Alain Thériault, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président  
M. François Picard, vice-président  
M<sup>me</sup> Julie Lemieux

---

**Monsieur le vice-président Richard Côté préside la séance.**

**CE-2010-1172 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement n° 129-2010 modifiant le chapitre 13A du règlement de zonage n° V-965-89 concernant les logements bigénérations de la Ville de L'Ancienne-Lorette, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec - AT2010-054 (Ra-1539)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement n° 129-2010 modifiant le chapitre 13A du règlement de zonage no V-965-89 concernant les logements bigénérations de la Ville de L'Ancienne-Lorette, comme étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire (Règlement 207 et ses amendements).

**CE-2010-1173 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les modifications à la réglementation sur le stationnement et la circulation sur le réseau artériel (intersection rue de la Faune, avenue du Zoo et rue Hector-Laferté) - Arrondissement de Charlesbourg - A4GT2010-029 (Ra-1539)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation des modifications suivantes à la réglementation sur le stationnement et la circulation :

Avenue du Zoo, ajouter :

- a) un arrêt obligatoire à l'approche sud de l'intersection de la rue de la Faune;
  - b) un arrêt obligatoire à l'approche nord de l'intersection de la rue de la Faune.
- 

**CE-2010-1174 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur la réalisation d'un diagnostic des problèmes susceptibles de causer une mauvaise qualité de l'eau des rivières et du fleuve Saint-Laurent et des mesures de sensibilisation sur les bonnes pratiques environnementales et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 569 - Renonciation au droit d'opposition - EN2010-039 (Ra-1539)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur la réalisation d'un diagnostic des problèmes susceptibles de causer une mauvaise qualité de l'eau des rivières et du fleuve Saint-Laurent et des mesures de sensibilisation sur les bonnes pratiques environnementales et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 569.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de renoncer à son droit de s'opposer, en vertu de l'article 116.1 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences dans certaines agglomérations* (L.R.Q., chapitre E-20.001), au *Règlement de l'agglomération sur la réalisation d'un diagnostic des problèmes susceptibles de causer une mauvaise qualité de l'eau des rivières et du fleuve Saint-Laurent et des mesures de sensibilisation sur les bonnes pratiques environnementales et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 569.

---

**CE-2010-1175 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la conclusion d'une entente de partenariat entre la Ville de Québec et le ministère du Tourisme du Québec - OT2010-003 (Ra-1539)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la conclusion d'une entente à intervenir entre la Ville de Québec et le ministère du Tourisme du Québec, selon les conditions mentionnées au protocole d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel;
  - 2° l'autorisation, à monsieur le maire Régis Labeaume et au greffier, Me Sylvain Ouellet à signer, pour et au nom de la Ville, ladite entente.
- 

**CE-2010-1176 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux de modernisation de l'incinérateur régional de Québec et de la station de traitement des boues ainsi que sur les services professionnels et le personnel d'appoint y afférents et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 566 et l'appropriation d'un montant de 515 000 \$ au fonds général de l'agglomération - Renonciation au droit d'opposition - TP2010-024 (Ra-1539)***

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux de modernisation de l'incinérateur régional de Québec et de la station de traitement des boues ainsi que sur les services professionnels et le personnel d'appoint y afférents et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 566;*
- 2° l'appropriation d'un montant de 515 000 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 566. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de renoncer à son droit de s'opposer, en vertu de l'article 116.1 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences dans certaines agglomérations (L.R.Q., chapitre E-20.001)*, au *Règlement de l'agglomération sur des travaux de modernisation de l'incinérateur régional de Québec et de la station de traitement des boues ainsi que sur les services professionnels et le personnel d'appoint y afférents et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 566.*

---

**CE-2010-1177 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le protocole d'entente entre la Ville de Québec et Pôle Québec Chaudière-Appalaches - Conditions de versement d'une contribution financière de 756 250 \$ pour le projet Développer Québec comme port d'embarquement et de débarquement et comme port d'attache de nouvelles croisières sur le Saint-Laurent - DE2010-008 (CT-DE2010-008) — (Ra-1539)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la conclusion d'un protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Québec et Pôle Québec Chaudière-Appalaches, dont l'objet est de déterminer les conditions de versement d'une contribution financière de 144 250 \$ pour l'an 1 du projet *Développer Québec comme port d'embarquement et de débarquement et comme port d'attache de nouvelles croisières sur le Saint-Laurent*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de protocole d'entente joint en annexe 2 au sommaire décisionnel;
- 2° l'autorisation pour le versement d'une somme de 268 500 \$ pour chacune des années 2011-2012 et 2012-2013, le tout conditionnellement à l'acceptation, par la Ville, des rapports produits pour les années financières pertinentes et du dépôt de la programmation de l'année suivante, de même que le versement d'une somme de 75 000 \$, conditionnellement à l'acceptation, par la Ville, du rapport de clôture prévu à l'entente;
- 3° l'appropriation, à même la réserve financière pour la réalisation de projets découlant de l'entente de principe *ACCORD Capitale-Nationale* (Volet 1), d'une somme de 144 250 \$ pour l'an 1, en vue du projet *Développer Québec comme port d'embarquement et de débarquement et comme port d'attache de nouvelles croisières sur le Saint-Laurent*, de même que la somme de 268 500 \$ pour chacune des années 2011-2012 et 2012-2013 (Volet 1) ainsi que la somme de 75 000 \$ à la suite de l'acceptation, par la Ville, du rapport de clôture prévu à l'entente (Volet 1);
- 4° l'autorisation, au Service des finances, à verser un montant total de 144 250 \$ pour l'an 1 à Pôle Québec Chaudière-Appalaches, en vue du projet *Développer Québec comme port d'embarquement et de débarquement et comme port d'attache de nouvelles croisières sur le Saint-Laurent*, de même que la somme de 268 500 \$ pour chacune des années 2011-2012 et 2012-2013, ainsi que la somme de 75 000 \$ à la suite de l'acceptation, par la Ville, du rapport de clôture prévu à l'entente, le tout selon les modalités de versement prévues au projet d'entente joint en annexe audit sommaire;
- 5° l'autorisation, à monsieur le maire Régis Labeaume et au greffier, M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet à signer, pour et au nom de la Ville, ledit protocole d'entente.

---

**CE-2010-1178 Adjudication d'un contrat en vue de l'achat d'un logiciel de gestion de photos, logos et vidéo (VQ-42257) - AP2010-331 (CT-2193166) — (Ra-1538)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adjuger, à *Technologies Sys-Tech inc.*, le contrat en vue de l'achat d'un logiciel de gestion de photos, logos et vidéo, incluant un contrat d'entretien de 3 ans, pour un montant de 129 524,06 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de

soumissions publiques VQ-42257 et à sa soumission, en date du 12 janvier 2010, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget 2012 par les autorités compétentes (pour le contrat d'entretien).

---

**CE-2010-1179 Appropriation d'un montant de 138 000 \$, à même le fonds pour parc, terrains de jeux et espace naturel de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou - Projets du *parc-école Sacré-Coeur* (Commission scolaire de la Capitale), de la *Résidence Sacré-Coeur* (OMHQ) et du *parc Notre-Dame-de-la-Garde* - A1LS2010-048 (CT-A1LS2010-048) — (Ra-1538)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser l'appropriation d'un montant de 138 000 \$, à même le fonds pour parcs, terrains de jeux et espace naturel de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, en vue de la réalisation des projets d'aménagement du *parc-école Sacré-Coeur* (Commission scolaire de la Capitale), de la *Résidence Sacré-Coeur* (OMHQ) et du *parc Notre-Dame de la Garde*;
  - 2° d'autoriser la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou à élaborer, pour et au nom de la Ville, une lettre d'entente établissant les termes, conditions et modalités de versement desdites subventions, dans le cadre des projets du *parc-école Sacré-Coeur* (Commission scolaire de la Capitale) et de la *Résidence Sacré-Coeur* (OMHQ);
  - 3° de confier la responsabilité à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et à la direction de la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire dudit arrondissement, aux fins de l'administration et de l'application de ces éventuelles ententes;
  - 4° d'autoriser le versement d'une subvention de 50 000 \$, à l'école *Sacré-Coeur* (Commission scolaire de la Capitale), selon les conditions inscrites dans une lettre d'entente devant intervenir entre les parties, et ce, dans le cadre de l'aménagement de la cour d'école;
  - 5° d'autoriser le versement d'une subvention de 30 000 \$, à la *Résidence Sacré-Coeur* (OMHQ), selon les conditions inscrites dans une lettre d'entente devant intervenir entre les parties, et ce, dans le cadre de l'aménagement de la cour arrière de la résidence.
- 

**CE-2010-1180 Prolongement de la rue Marie-Chapelier (*Cité de Moncel Phase IV*) - District électoral de la Chute-Montmorency - Arrondissement de Beauport - DE2010-056 (Ra-1538)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser le projet de lotissement résidentiel à être réalisé par 9169-7672 Québec inc. qui implique le prolongement de la rue Marie-Chapelier (*Cité de Moncel Phase IV*), sur une longueur approximative de 190 mètres linéaires, selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan-projet de lotissement joint en annexe au sommaire décisionnel ainsi que selon les conditions de l'entente à intervenir entre les

parties;

- 2° d'autoriser 9169-7672 *Québec inc.* à faire préparer les plans et devis nécessaires à la mise en oeuvre du projet mentionné au paragraphe 1°;
- 3° d'autoriser 9169-7672 *Québec inc.* à transmettre à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour approbation, les plans et devis ainsi préparés, après qu'ils aient reçu un avis favorable du Service de l'ingénierie;
- 4° d'autoriser la conclusion, avec 9169-7672 *Québec inc.*, d'une entente relative à des travaux municipaux, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel;
- 5° d'accepter la cession à titre gratuit, à la Ville de Québec, des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente ainsi conclue, conditionnellement à l'acceptation partielle ou complète des travaux, conformément au *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux*, R.R.V.Q. chapitre E-2 et ses amendements;
- 6° de demander au Service des affaires juridiques de préparer les documents nécessaires pour l'ouverture de la rue ayant fait l'objet de cette cession.

---

**CE-2010-1181 Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jérôme Vaillancourt, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 6 juillet 2009 - Utilisation du bois dans les projets de construction - GI2010-071 (Ra-1538)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jérôme Vaillancourt, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 6 juillet 2009, relativement à l'utilisation du bois dans les projets de construction, soit :

- 1° en privilégiant l'utilisation du bois de charpente dans la construction des édifices publics de la ville, pour les projets qui ont un potentiel de visibilité intéressant et dont le milieu et la fonction se prêtent à une architecture en bois;
- 2° en favorisant l'utilisation de charpentes mixtes acier-bois ainsi que le recouvrement des éléments structuraux avec du bois d'apparence;
- 3° en encourageant une approche innovante dans la construction d'édifices publics en bois dès les premières étapes de conception des plans et devis, dans le respect des lois, codes et règlements en vigueur;
- 4° en promouvant l'utilisation du bois d'apparence de qualité pour les parements intérieurs et extérieurs de ses bâtiments municipaux.

**CE-2010-1182 Vente du lot 4 223 320 du cadastre du Québec, situé en bordure de la rue George-Muir - Arrondissement de Charlesbourg - GI2010-072 (Ra-1538)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la vente, à *Construction CRD inc.*, de l'immeuble sans bâtiment dessus construit, connu et désigné comme étant le lot 4 223 320 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 792,2 mètres carrés, situé en bordure de la rue George-Muir dans l'Arrondissement de Charlesbourg, pour un montant de 95 600 \$, plus les taxes si applicables, tel que montré au plan joint en annexe au sommaire décisionnel,

Cette transaction est consentie à des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au devis de soumission et au formulaire de soumission présentés par l'adjudicataire, tels qu'annexés audit sommaire pour en faire partie intégrante.

Le solde à payer est de 91 600 \$, compte tenu d'un acompte de 4 000 \$ déjà versé lors du dépôt de la soumission.

---

**CE-2010-1183 Autorisation de présenter le projet de construction d'un centre sportif et d'agrandissement de l'aréna Giffard, dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités, afin d'obtenir une aide financière du gouvernement provincial - GI2010-076 (Ra-1538)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la direction du Service de la gestion des immeubles, à présenter le projet de construction d'un centre sportif et d'agrandissement de l'aréna Giffard, dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités, afin d'obtenir une aide financière du gouvernement provincial;
- 2° le directeur du Service de la gestion des immeubles à signer le formulaire de présentation de projet du programme d'infrastructures Québec-Municipalités du gouvernement du Québec et tout autre document requis dans le cadre de ce dossier;
- 3° le paiement, de la part de la Ville de Québec, des coûts admissibles et d'exploitation continue de ce projet.

---

**CE-2010-1184 Conclusion d'une *Convention d'objectifs et de résultats attendus* entre la Ville de Québec et *L'Institut Canadien de Québec* - Aide financière spéciale de 250 000 \$ par année pour les années 2010, 2011 et 2012, en vue de la réalisation du festival d'arts littéraires *Québec en toutes lettres* - CU2010-040 (CT-CU2010-040) — (Ra-1538)**

---

Monsieur le conseiller Richard Côté déclare qu'il a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire potentiel dans ce dossier et qu'en conséquence, il s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Il quitte la séance à 13 h 27.

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion de la *Convention d'objectifs et de résultats attendus* à intervenir entre la Ville de Québec et *L'Institut Canadien de Québec*, dont l'objet est d'accorder une aide financière spéciale de 250 000 \$ par année, pour les années 2010, 2011 et 2012, en vue de la réalisation du festival d'arts littéraires *Québec en toutes lettres*, selon les conditions mentionnées au projet de convention joint en annexe au sommaire décisionnel;
- 2° le versement, pour l'année 2010, d'un montant de 250 000 \$ provenant du budget de fonctionnement du Service de la culture. Pour les années 2011 et 2012, les fonds seront disponibles au budget de fonctionnement du Service de la culture, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets par les autorités compétentes.

---

---

Monsieur le conseiller Richard Côté revient à 13 h 28.

**CE-2010-1185 Adjudication d'un contrat de services professionnels - Caractérisation des sources de pollution pouvant affecter la qualité de l'eau dans la rivière Saint-Charles et à proximité des plages situées sur le territoire de la ville de Québec (dossier 42868) - AP2010-338 (CT-2193214)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *l'Institut national de la recherche scientifique*, le contrat de services professionnels en vue de la caractérisation des sources de pollution pouvant affecter la qualité de l'eau dans la rivière Saint-Charles et à proximité des plages situées sur le territoire de la ville de Québec, pour un montant de 74 941 \$, conformément à l'offre de services déposée le 26 avril 2010.

---

**CE-2010-1186 Adjudication d'un contrat en vue de l'aménagement d'un jeu d'eau au parc Sainte-Geneviève (PRC 2008-535) (VQ-42508) - AP2010-297 (CT-2193116)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Construction Paveton inc.*, le contrat en vue de l'aménagement d'un jeu d'eau au parc Sainte-Geneviève (PRC 2008-535), pour un montant de 352 440,79 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42508 et à sa soumission, en date du 28 avril 2010.

**CE-2010-1187 Adjudication d'un contrat de services professionnels en environnement - Caractérisation attestée, évaluation des risques, plan de réhabilitation, surveillance environnementale - Construction d'un terrain de soccer au parc Victoria (n° 42689) - Arrondissement de La Cité-Limoilou - AP2010-319 (CT-2193502)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Dessau inc.*, le contrat de services professionnels en environnement, caractérisation attestée, évaluation des risques, plan de réhabilitation, surveillance environnementale, en vue de la construction d'un terrain de soccer au parc Victoria, dans l'Arrondissement de La Cité-Limoilou (PRC 2009-932), pour un montant de 56 279,48 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions sur invitation 42689 et à sa soumission, en date du 11 mai 2010.

---

**CE-2010-1188 Avis de modification numéro 1 au contrat de services professionnels - Caractérisation environnementale attestée - Centre de foires (n° 40276) - Arrondissement de La Cité-Limoilou - AP2010-329 (CT-AP2010-329)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise *ExpoCité* à effectuer une dépense supplémentaire de 68 345,81 \$ incluant les taxes, au contrat adjugé à *Dessau inc.*, pour les services professionnels en vue de la caractérisation environnementale attestée au *Centre de foires*, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1189 Adjudication d'un contrat en vue de l'installation d'un accumulateur thermique au centre communautaire Lucien-Borne (VQ-42611) - AP2010-332 (CT-2191328)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Entreprises Boucher & Lortie (2004) inc.*, le contrat en vue de l'installation d'un accumulateur thermique au centre communautaire Lucien-Borne, pour un montant de 140 751,74 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42611 et à sa soumission, en date du 20 mai 2010.

---

**CE-2010-1190 Adjudication d'un contrat en vue de l'acquisition de 2 camions tasseurs à chargement latéral compartimenté de 13 mètres cubes, 6 roues, neufs (VQ-42687) - AP2010-333 (CT-2193832)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *Labrie Groupe Environnemental inc.*, le contrat en vue de l'acquisition de 2 camions tasseurs à chargement latéral compartimenté de 13 mètres cubes, 6 roues, neufs, de marque *International*, modèle 7400 de l'année 2010 et la benne de marque *Labrie*, modèle Expert de

l'année 2010, pour un montant de 573 303,41 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42687 et à sa soumission, en date du 14 mai 2010;

- 2° autorise l'ajout de l'option de la chute hydraulique pour un montant de 11 716,43 \$ incluant les taxes.

---

**CE-2010-1191 Prolongation du contrat en vue de la fourniture de services techniques en dessin, spécialité bâtiment (lot B), pour une durée de 12 mois - Période du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011 (VQ-41453) - AP2010-335 (CT-AP2010-335)**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve la prolongation du contrat en vue de la fourniture de services techniques en dessin, spécialité bâtiment (lot B), pour une durée de 12 mois, au cours de la période du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011, adjugé à *Habitat Concept LG inc. (LaserCad-Québec)*, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-41453 et aux taux horaires et unitaires de sa soumission, en date du 29 mai 2009.

---

**CE-2010-1192 Adjudication d'un contrat en vue de la réfection des infrastructures souterraines 2010, réfection de la rue Louis-IX (PSO2010031) (VQ-42415) - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - AP2010-341 (CT-2194009)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Inter-Cité construction ltée*, le contrat en vue de la réfection des infrastructures souterraines 2010, réfection de la rue Louis-IX, dans l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, pour un montant de 3 015 563,57 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42415 et à sa soumission, en date du 19 mai 2010.

---

**CE-2010-1193 Adjudication d'un contrat en vue de la réfection des infrastructures de surface 2010, lot 1 (PSU2010001) (VQ-42666) - Arrondissements de Charlesbourg et de Beauport - AP2010-342 (CT-2193821)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Entreprises Paradis Paysagistes inc.*, le contrat en vue de la réfection des infrastructures de surface 2010, lot 1, dans les Arrondissements de Charlesbourg et de Beauport, pour un montant de 2 446 943,75 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42666 et à sa soumission, en date du 27 mai 2010.

**CE-2010-1194 Adjudication d'un contrat de services professionnels - Étude portant sur la synchronisation des signaux lumineux dans l'axe du MÉTROBUS 803, entre le terminus Beauport et le terminus Les Saules (n° 42777) - AP2010-347 (CT-2193866)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *GENIVAR Société en commandite*, le contrat de services professionnels en vue d'une étude portant sur la synchronisation des signaux lumineux dans l'axe du MÉTROBUS 803, entre le terminus Beauport et le terminus Les Saules, pour un montant de 81 031,27 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions sur invitation 42777 et à sa soumission, en date du 20 mai 2010.

---

**CE-2010-1195 Approbation du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 52043Ha, 52075Ha, 52077Ha et 52079Ha, R.C.A.5V.Q.12, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement (R.V.Q. 990) ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec - AT2010-090**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 52043Ha, 52075Ha, 52077Ha et 52079Ha, R.C.A.5V.Q.12*, comme étant conforme au *Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement (R.V.Q. 990)*, aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec* ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire (*Règlement numéro 207 et ses amendements*).

---

**CE-2010-1196 Approbation du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 32713Cb, R.C.A.3V.Q. 12, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement (R.V.Q. 990) ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec - AT2010-092**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 32713Cb, R.C.A.3V.Q. 12*, comme étant conforme au *Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement (R.V.Q. 990)*, aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec* ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire (*Règlement 207 et ses amendements*).

**CE-2010-1197** *Approbation du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux zones 66140Mb et 66145Ha, R.C.A.6V.Q. 8, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement (R.V.Q. 990) ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec - AT2010-094*

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux zones 66140Mb et 66145Ha, R.C.A.6V.Q. 8*, comme étant conforme au *Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement (R.V.Q. 990)*, aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec* ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire (*Règlement numéro 207 et ses amendements*).

---

**CE-2010-1198** *Approbation du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 1 303 393 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q.7, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement (R.V.Q. 990) ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec - AT2010-095*

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 1 303 393 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q.7*, comme étant conforme au *Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement (R.V.Q. 990)*, aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec* ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire (*Règlement numéro 207 et ses amendements*).

---

**CE-2010-1199** *Subvention à Voile internationale Québec concernant la Transat Québec / Saint-Malo 2012 - DT2010-041 (CT-DT2010-041)*

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 33 333 \$, à *Voile internationale Québec*, en vue de l'organisation et de la tenue de l'événement *Transat québec / Saint-Malo 2012*.

---

**CE-2010-1200 Abolition de postes suite au départ à la retraite d'employés de la Ville et abolition de postes devenus vacants en cours d'année - FN2010-034 (CT-FN2010-034)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse les postes devenus vacants en cours d'année, soit suite à la retraite des titulaires, soit pour d'autres motifs, tels que décrits à l'annexe 1 jointe au sommaire décisionnel;
  - 2° récupère les sommes non requises dans les services ou arrondissements concernés, conformément à l'annexe 1 jointe audit sommaire et transfère ces sommes aux *Frais généraux*.
- 

**CE-2010-1201 Participation de monsieur Pierre Gauthier, ingénieur coordonnateur, au 11<sup>e</sup> congrès international de l'« *International Society for Asphalt Pavements (ISAP)* », à Nagoya, au Japon - Période du 1<sup>er</sup> au 6 août 2010 - IN2010-025 (CT-IN2010-025)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la participation de monsieur Pierre Gauthier, ingénieur coordonnateur à la Section planification et développement du Service de l'ingénierie, au 11<sup>e</sup> congrès international de l'« *International Society for Asphalt Pavements (ISAP)* », à Nagoya, au Japon, au cours de la période du 1<sup>er</sup> au 6 août 2010;
  - 2° le remboursement des dépenses engagées par monsieur Gauthier, soit une somme maximale de 5 500 \$, comprenant les frais d'inscription, de transport, d'hébergement et de repas, sur présentation de pièces justificatives.
- 

**CE-2010-1202 Travaux de réfection des infrastructures souterraines et de surface sur la 55<sup>e</sup> Rue Ouest (PSO2009042) (VQ-42388) et sur le boulevard des Cèdres (PSU2010002) (VQ-42675) - Travaux nocturnes - Arrondissements de Charlesbourg et de La Cité-Limoilou - IN2010-032**

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, le contenu de l'ordonnance numéro 368, concernant le bruit dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures souterraines et de surface sur la 55<sup>e</sup> Rue Ouest, entre la 3<sup>e</sup> Avenue Ouest et la 2<sup>e</sup> Avenue Ouest ainsi que sur le boulevard des Cèdres, entre l'avenue du Colisée et la rue de la Concorde, qui doivent être effectués durant la nuit, dont copie est jointe en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1203 Conclusion d'ententes entre la Ville de Québec et 17 organismes quant au versement de subventions dans le cadre du *Programme de soutien à l'amélioration des propriétés des organismes reconnus* - LS2010-028 (CT-LS2010-028)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion d'ententes entre la Ville de Québec et les organismes énumérés ci-dessous quant au versement, par la Ville de Québec, de subventions au montant correspondant à chacun d'eux, dans le cadre du *Programme de soutien à l'amélioration des propriétés des organismes reconnus*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées aux projets d'ententes joints en annexe au sommaire décisionnel :

- *Les Chevaliers de Colomb du conseil de Limoilou, No 4494* : 4 718 \$;
- *Centre femmes aux 3 A de Québec inc.* : 23 885 \$;
- *Comptoir communautaire Saint-Joseph* : 8 518 \$;
- *Maison d'entraide L'Arc-en-ciel inc.* : 14 771 \$;
- *Maison Revivre* : 11 118 \$;
- *Carrefour Cardijn inc.* : 6 728 \$;
- *La Boussole, regroupement des parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale* : 13 166 \$;
- *Centre de crise de Québec* : 12 841 \$;
- *Amélie et Frédérick (Service d'entraide)* : 10 182 \$;
- *Alphabeille Vanier* : 29 777 \$;
- *Partage chrétien Ste-Monique Les Saules inc.* : 6 668 \$;
- *Maison des jeunes de Duberger* : 845 \$;
- *Loisirs et Sports Neufchâtel inc.* : 19 305 \$;
- *Centre-Femmes d'Aujourd'hui* : 7 998 \$;
- *Maison de la famille D.A.C.(Droits d'accès Charlesbourg)* : 6 954 \$;
- *Les Chevaliers de Colomb du conseil de Montmorency, No 2882* : 25 810 \$;
- *Aide à la communauté et services à domicile* : 16 340 \$.

---

**CE-2010-1204 Exemption de la *Loi sur les heures d'ouverture pour la zone touristique* - OT2010-004**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise le directeur de l'*Office du tourisme de Québec* à faire parvenir au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec, une demande visant à obtenir l'autorisation que soit déclaré *zone touristique* durant une période de 5 ans les secteurs *Vieux-Québec*, *Quartier Saint-Roch* et *Colline parlementaire*, auquel serait rajouté un quadrilatère formé par la Grande Allée et le chemin Sainte-Foy, entre l'avenue Cartier et l'avenue des Érables, tel que présenté dans la carte jointe en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1205 Subvention à l'*Association Multiculturelle de Beauport* dans le cadre de la 9<sup>e</sup> édition des *Journées Multiculturelles*, les 9 et 10 juillet 2010 - RI2010-027**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 1 500 \$, à l'*Association Multiculturelle de Beauport*, en vue de réaliser l'événement les *Journées Multiculturelles*, qui aura lieu les 9 et 10 juillet 2010.

---

**CE-2010-1206 Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 26 et 28 mai 2010 et le 1<sup>er</sup> juin 2010**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 26 et 28 mai 2010 et le 1<sup>er</sup> juin 2010.

---

**CE-2010-1207 Modifications de 2 postes réguliers à temps partiel en postes réguliers à temps plein à l'Arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - RH2010-443**

---

Il est résolu que le comité exécutif modifie :

- 1° le poste 26466 (28 heures/semaine) détenu par madame Josée Poliquin (ID. 061583), préposée à l'accueil et à la réception, en un poste régulier à temps plein modifiant ainsi le statut de l'employée en un poste régulier à temps plein (35 heures/semaine);
- 2° le poste 27454 (28 heures/semaine) détenu par madame Éléonor Beaulieu (ID. 013032), commis intermédiaire, en un poste régulier à temps plein modifiant ainsi le statut de l'employée en un poste régulier à temps plein (35 heures/semaine).

---

**CE-2010-1208 *Programme ÉGALITÉ 5 - Volet personnes handicapées* - RH2010-446**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve le projet de *Programme ÉGALITÉ 5 - Volet personnes handicapées* et autorise le Service des ressources humaines à le transmettre à la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse* en vue d'une approbation finale.

---

**CE-2010-1209 Affectation de monsieur Martin Savard (ID. 003784) à titre de conseiller-cadre à la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles - RH2010-450 (CT-RH2010-450)**

---

Il est résolu que le comité exécutif affecte monsieur Martin Savard (ID. 003784), employé permanent, à titre de conseiller-cadre à la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1210 Modification d'un poste de technicien en administration, classe 5, en un poste de premier technicien en administration, classe 6, au Service de l'aménagement du territoire et nomination de madame Sylvie Anne Garceau (ID.039925) - RH2010-452**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie un poste de technicien en administration (poste no 27237), classe 5, en un poste de premier technicien en administration, classe 6, au Service de l'aménagement du territoire, et ce, de façon rétroactive au 29 septembre 2008;
- 2° nomme madame Sylvie Anne Garceau (ID. 039925), employée permanente, au poste de premier technicien en administration, classe 6, au Service de l'aménagement du territoire, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel, et ce, de façon rétroactive au 29 septembre 2008.

---

**CE-2010-1211 Abolition d'un poste de conseiller en ressources humaines, création d'un poste de conseiller en gestion administrative, classe 2, à la Division des affaires stratégiques et administratives du Service de police et nomination de madame Nathalie Morissette (ID. 044759) - RH2010-458 (CT-RH2010-458)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse un poste de conseiller en ressources humaines (poste no 27839), à la Division des affaires stratégiques et administratives du Service de police;
- 2° crée un poste de conseiller en gestion administrative, classe 2, de l'échelle de traitements des emplois régis par l'*Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division des affaires stratégiques et administratives du Service de police;
- 3° nomme madame Nathalie Morissette (ID. 044759), en qualité d'employée régulière, à l'emploi de conseillère en gestion administrative, classe 2, à la Division des affaires stratégiques et administratives du Service de police, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel, avec effet le 7 juin 2010;
- 4° déclare la titulaire du poste en surnombre et l'affecte à un poste temporaire de conseillère en ressources humaines, à la Division de la formation et du développement organisationnel du Service des ressources humaines.

**CE-2010-1212 Lettre d'entente intervenue entre la Ville de Québec et le *Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec (SCFP - Section local 1638)* - RH2010-466**

---

Il est résolu que le comité exécutif entérine la lettre d'entente relative à la stabilisation du personnel de la Division de l'entretien du Service de la gestion des immeubles intervenue entre la Ville de Québec et le *Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec (SCFP - Section local 1638)*, dont copie est jointe en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1213 Retraite de monsieur Gaétan Binet (ID. 013407), directeur de section à la Section soutien des applications intégrées de la Division des systèmes administratifs du Service des technologies de l'information et des télécommunications, le 1<sup>er</sup> juillet 2010 - RH2010-472**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la retraite de monsieur Gaétan Binet (ID. 013407), directeur de section à la Section soutien des applications intégrées de la Division des systèmes administratifs du Service des technologies de l'information et des télécommunications, le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

---

**CE-2010-1214 Création d'un poste de conseiller en gestion administrative, classe 2, au Service des finances et nomination de madame Christelle Dieu (ID. 049947) - RH2010-499 (CT-RH2010-499)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de conseiller en gestion administrative, classe 2, de l'échelle de traitements des emplois régis par la convention collective de l'*Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*;
- 2° nomme madame Christelle Dieu (ID. 049947), en qualité d'employée régulière, à l'emploi de conseillère en gestion administrative, classe 2, au Service des finances, avec effet prévu le 13 juin 2010, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel;
- 3° autorise un virement de fonds de 32 519 \$ provenant des frais généraux - divers au budget d'opérations du Service des finances - Trésorerie.

**CE-2010-1215 Participation de monsieur Michel Beauchemin, directeur du Service de la planification et du développement organisationnel, au premier colloque international de l'innovation locale *Le citoyen au coeur de l'innovation locale vers une transformation des services publics locaux, du rôle des citoyens et des modes de gouvernance* et à des rencontres à Bordeaux - Période du 21 au 25 juin 2010 - PD2010-004**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la participation de monsieur Michel Beauchemin, directeur du Service de la planification et du développement organisationnel, au premier colloque international de l'innovation locale *Le citoyen au coeur de l'innovation locale vers une transformation des services publics locaux, du rôle des citoyens et des modes de gouvernance* et à des rencontres à Bordeaux, au cours de la période du 21 au 25 juin 2010;
  - 2° le remboursement des dépenses engagées par monsieur Michel Beauchemin, soit une somme maximale de 500 \$, pour ses frais de repas, et ce, sur présentation de pièces justificatives.
- 

**CE-2010-1216 Approbation du procès-verbal de correction de la séance du comité exécutif tenue le 14 avril 2010**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve le procès-verbal de correction de la séance du comité exécutif tenue le 14 avril 2010.

---

**CE-2010-1217 Approbation du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 2 juin 2010**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 2 juin 2010.

---

**CE-2010-1218 Nomination de monsieur François Duchesne (ID. 075769) à l'emploi de directeur de la Section de la comptabilité financière à la Division de la comptabilité du Service des finances - RH2010-516 (CT-RH2010-516)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° nomme monsieur François Duchesne (ID. 075769), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de directeur de la Section de la comptabilité financière (poste no 17727), à la Division de la comptabilité du Service des finances, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel;

- 2° autorise un virement de fonds de 23 500 \$ provenant des frais généraux - divers au budget d'opérations de la Division de la comptabilité financière du Service des finances.
- 

**CE-2010-1219 Cession du lot 4 026 873 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, permettant l'établissement ou l'agrandissement d'un parc ou d'un terrain de jeux ou le maintien d'un espace naturel (site de la Maison Jésus-Ouvrier) - Projet de lotissement 2007-116 - AJ2010-031**

---

Il est résolu que le comité exécutif accepte la cession, par le *Centre Victor-Lelièvre*, sans garantie de quelque nature que ce soit et aux risques et périls de la Ville de Québec, du lot 4 026 873 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 8 380,1 mètres carrés, à titre de contribution au fonds de parcs de la Ville de Québec, en vue d'une opération cadastrale visant le site de la Maison Jésus-Ouvrier (lots 3 467 153 et 3 262 190), dans le but de permettre l'agrandissement d'un parc et le maintien d'un espace naturel aux abords de la rivière Saint-Charles.

---

**CE-2010-1220 Appui à la demande de subvention du *Petit Séminaire de Québec* auprès de la *Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale*, dans le cadre du *Fonds de développement régional*, pour la rénovation de sa piscine intérieure - LS2010-039**

---

Il est résolu que le comité exécutif appuie le *Petit Séminaire de Québec*, dans sa demande d'aide financière auprès de la *Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale*, dans le cadre du *Fonds de développement régional*, pour son projet de rénovation de piscine, et ce, sans engagement financier de la Ville de Québec.

---

La séance est levée à 14 h 05

---

Richard Côté  
Vice-président

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/mc/mcr/lh/hmd